

**INSTITUT DU DROIT DE LA PAIX  
ET DU DEVELOPPEMENT**  
*Université Nice Sophia Antipolis*

<b>DOMAINE : Droit Économie Gestion</b>
<b>MENTION : Droit International et Européen</b>
<b>Master 2 DROIT « JURISTE EUROPEEN »</b>

**Responsable : M. Mehdi Mezaguer, maître de conférences en droit public**  
**Rentrée universitaire : 2018-2019**

---

**OBJECTIFS ET DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS :**

Le Master 2 juriste européen a pour objectif de former des juristes spécialisés et de haut niveau en droit de l'Union européenne, aptes à utiliser leurs connaissances du droit de l'Union dans différents contextes, que ce soit au sein des institutions, des entreprises, des cabinets d'avocats ou encore de la magistrature. En somme, il s'agit de former des juristes européens. Dans cette optique, le Master 2 juriste européen entend tenir compte des besoins réels de tous les acteurs du droit de l'Union européenne afin de former des juristes aptes à y répondre dans les plus brefs délais. Ce Master répond en effet à une véritable demande dans les cabinets d'avocats, de conseils, dans les entreprises, dans les organisations professionnelles, chez les lobbyistes, dans les administrations nationales et internationales, pour ne citer que ces débouchés. Ce diplôme intègre notamment la montée en puissance du droit européen appliqué aux affaires et plus largement au marché de l'Union européenne. Pour tirer le meilleur bénéfice de la complémentarité entre les aspects pratiques et théoriques, le Master fait intervenir aussi bien des enseignants-chercheurs que des praticiens (ainsi que des enseignants-chercheurs exerçant en tant que praticiens). Les perspectives professionnelles sont de ce fait placées au premier plan des objectifs à atteindre. Cette volonté peut se traduire, par exemple, dans l'optique de création d'une équipe ayant la vocation de participer au concours de « European Law Moot Court competition », qui permet de traiter des cas pratiques devant de véritables praticiens (juges et référendaires à la Cour de justice de l'Union européenne).

**METIERS ENVISAGES :**

**Juriste européen, juriste en entreprise, avocat spécialisé, magistrat, membre de cabinets de conseil et de lobbying, fonctionnaires (notamment fonction publique européenne), services européens des collectivités territoriales et centrales, juristes auprès des institutions européennes.**

**LANGUES :**

Les enseignements étant dispensés principalement en français, une excellente maîtrise de cette langue, à l'écrit comme à l'oral, est un prérequis pour s'inscrire en Master 2 juriste européen. Toutefois, la maîtrise de l'anglais est indispensable aux étudiants se destinant aux carrières juridiques internationales. Des enseignements sont d'ailleurs assurés dans cette langue.

**CONDITIONS D'ADMISSION :**

Cette formation s'adresse aux étudiants juristes, titulaires d'un Master 1 spécialisé, de préférence, en Droit international et/ou européen ou en Droit des affaires, sans être fermé aux autres spécialités. Elle est également ouverte à des politistes et économistes ainsi qu'aux étudiants ayant un diplôme équivalent à un Master 1 et qui justifient des prérequis. De même, la formation est ouverte aux étudiants en formation continue. L'admission se fait par sélection sur dossier.

**RENSEIGNEMENTS :**

I.D.P.D. – Campus Trotabas – Avenue du Doyen Louis Trotabas - 06050 NICE Cedex 1

☎ 04 89 15 26 63 – Site Internet : <http://unice.fr/idpd/>Courriel : [idpd@unice.fr](mailto:idpd@unice.fr)**Enseignements de l'année :****Semestre 3 :**

UNITÉS D'ENSEIGNEMENTS	Heures Ensgt	Notation	Coef.	Ecrit / Oral CC / CT	Durée épreuve	ECTS
<b>UE 1 : Droit approfondi du marché intérieur</b> ECUE Cours (15h CM) ECUE Cas pratiques (15 h TD)	15 CM +15 CP	/ 20	2 1	CT Ecrit	3 h	6
<b>UE 2 : Droit européen des sociétés</b> ECUE Cours (15h CM) ECUE Cas pratiques (15h TD)	15 CM +15 CP	/ 20	2 1	CT Ecrit	3 h	6
<b>UE 3 : spécialisation</b> Droit de la concurrence de l'UE (avec DPCI) Droit européen des services financiers	15 CM 15 CM	/ 20	2 1	CT Ecrit/oral	3 h	3
<b>UE PPR</b> Méthodologie (rapport de stage ou mémoire) Comptabilité et analyse financière (avec DPCI) Anglais juridique Practice of international negotiation en anglais (avec DPCI)	15 CM 15 TD 15 CM	/ 20	1 1 1	CT Ecrit/oral	3 h	15

**Semestre 4 :**

UNITÉS D'ENSEIGNEMENTS	Heures Ensgt	Notation	Coef.	Ecrit / Oral CC / CT	Durée épreuve	ECTS
<b>UE 1 : Procédures et contentieux applicables aux affaires européennes (avec DPCI)</b> ECUE Cours (20 CM) ECUE Cas pratiques (10 TD)	20 CM 10 TD	/ 20	2 1	CT Ecrit	3 h	6
<b>UE 2 : Réglementations d'accompagnement</b> Protection des consommateurs Réglementation environnementale Aides et financements de l'Union européenne	15 CM 15 CM 15 CM	/ 20	1 1 1	CT Ecrit/Oral	3 h	6
<b>UE 3 : Droit européen et international de la propriété intellectuelle</b>	15 CM	/ 20	1	CT Ecrit/Oral	3 h	3
<b>UE 4 : PPR</b> Stage Ou mémoire Montage de projets européens (5h TD) European Law Moot Court Anglais juridique	5h TD 15h TD		3 4 1 1 1	CC Ecrit / Oral		15

**Présence obligatoire à l'ensemble des enseignements (cours, séminaires et conférences)**  
**Toute absence doit être justifiée et signalée au responsable du Master ainsi qu'à l'administration.**

L'étudiant qui remet un devoir, un mémoire, ou tout document écrit servant à évaluer ses connaissances et ses compétences dans le cadre de sa formation, doit s'assurer qu'il ne comporte pas de phrase, de paragraphe, ou, plus largement de passage plagié. L'étudiant doit veiller à citer les sources utilisées dans la rédaction qu'il a réalisée. L'étudiant sur lequel pèse une présomption de plagiat est susceptible de poursuites disciplinaires, devant la section disciplinaire de l'Université, seule compétente pour le juger et le cas échéant, le sanctionner. Le plagiat peut être considéré comme une fraude et à ce titre, entraîner l'attribution de la note de 0 lorsqu'il est avéré.

## MODALITES

COMPENSATION
<i>Les MCC déterminent le mode de compensation entre UE, semestre et année ainsi que la possibilité d'une note éliminatoire.</i>
<b>Obtention des UE</b> Compensation entre les ECUE de chaque UE.
<b>Obtention du Semestre</b> Compensation entre les UE de chaque semestre.
<b>Obtention de l'Année</b> Compensation entre les deux semestres de chaque année du Master. Pas de compensation entre les deux années de Master.
<b>Note éliminatoire</b> Note éliminatoire pour l'UE PPR du semestre 4 : 7/20
REDOUBLEMENT
Redoublement possible, sans condition pour la première année de Master, et sur autorisation du Conseil pédagogique de la formation pour la seconde année de Master.
ORIENTATION M1 ⇒ M2
En fin de première année de master, le jury d'année se prononce sur l'admission à poursuivre de l'étudiant, au sein de la mention, en précisant le parcours. Décision : admis à poursuivre au sein de la mention A... dans le (s) parcours: 1 ou parcours 2 (si plusieurs options proposées).
TEXTES RÉGLEMENTAIRES
<a href="#">Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master</a> <a href="#">Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master</a>

## CALENDRIER PRÉVISIONNEL DES EXAMENS

- 1<sup>er</sup> semestre : 1<sup>ère</sup> quinzaine de janvier 2019
- 2<sup>nd</sup> semestre : dernière semaine d'avril 2019

Remise du rapport de stage ou du mémoire fin septembre 2019

*Certains étudiants (salariés, handicapés et sportifs de haut niveau) peuvent bénéficier d'un aménagement pour le contrôle des connaissances).*

